

# LE PROGRÈS DE L'EST

## ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 27 SEPT. 1907

**ABONNEMENT :**  
 TRI-MOIS PAYABLE D'AVANCE  
 Hébdomadaire ..... \$1.50  
 Hébdomadaire ..... \$1.00  
 L. A. BELANGER,  
 Éditeur-Propriétaire.

**ANNONCES :**  
 1ère insertion, par ligne ..... 10 c  
 Insertions subséquentes ..... 5 c  
 Prix spéciaux et réductions pour les annonces à long terme.  
 Bureaux et Imprimerie : carré Strathcona.

### EASTERN TOWNSHIPS BANK

Capital, \$3,000,000. Fonds de réserve, \$1,860,000  
**BUREAU CHEF, SHERBROOKE, QUE.**

Avec plus de SOIXANTE AUTRES BUREAUX en la Province de Québec

NOUS OFFRONS DES FACILITÉS QUE NE POSSÈDE AUCUNE AUTRE BANQUE EN CANADA

POUR LES RECOURÈMENTS ET LES AFFAIRES DE BANQUE EN GÉNÉRAL EN OBT IMPORTANT PAYS.

**BANQUE D'ÉPARGNE A TOUS LES BUREAUX**

AGENCES EN MANITOBA, ALBERTA ET COLOMBIE ANGLAISE

Correspondants dans toutes les parties du monde.

**PLUS EXQUIS DES CAFÉS**  
**"Le Café de Madame Huot"**  
 Pur, Fort, Riche en Arôme.  
 40c la lb. - 2 lbs. pour 75c.  
 En vente partout.  
 La Cie E. D. Marceau, Limitée, MONTREAL.

### "NEW SHERBROOKE CLOTHING STORE."

L'endroit par excellence pour vous procurer vos marchandises d'automne à des prix exceptionnellement bas.

QUELQUES BARGAINS POUR CE MOIS :

**HABILLEMENTS.**  
 Un assortiment complet, d'habillements en bon tweed foncé B. H., valeur extra, prix de réduction, \$5.00.

**PANTALONS.**  
 Un choix de pantalons en beau tweed, valeur extra, prix de réduction, \$1.25 la paire. Avez à l'assortiment complet de pantalons en tweed, valeur extra, prix de réduction, 90c. la paire.

**CHAUSSURES.**  
 Habilllements d'enfant avec colatures, belle valeur, en deux lots, gris pale et gris foncé, prix de réduction, \$2.49.

N'oubliez pas l'endroit des Bargains.  
**J. M. NAULT, 17 Rue King.**

### LA BANQUE D'HOCHELAGA

Paiera ou capitalisera à l'avenir les Intérêts sur Dépôts d'Épargne QUATRE FOIS PAR ANNÉE

1er Mars, 1er Juin, 1er Sept., 1er Déc.

Emet des mandats de l'association dite "Canadian Bankers," lesquels sont payables à aucune banque incorporée en Canada sans charge, le Yukon excepté.

CAPITAL PAYE, \$2,000,000—FONDS DE RÉSERVE, \$1,600,000.

M. A. LAINE, Gérant Local. SHERBROOKE.

### Impossible de vous Tromper !

ACHETEZ VOS Habits, Chaussures, Chapeaux, Chemises, Collets, Parapluies, etc., etc., CHEZ

## LS. A. CODERE

Le Magasin de Perfection.

N'oubliez pas que vous gagnerez plus que votre trouble.

### L. A. CODERE,

EDIFICE METROPOLE. RUE KING.

**Cartes d'Affaires.**

**AVOCATS.**

**PANNETON & LEBLANC**  
 AVOCATS, Adjoins de la Banque d'Hochelaga, rue Wellington, Sherbrooke.

**J. O. H. DUSSAULT, LL. M.**  
 VOCAT, 107 rue St. Jacques, Montréal.

**L. O. BELANGER, O. R.**  
 VOCAT, Bureau : 95 rue Wellington, Pension, Château Frontenac.

**J. A. CAMIRAND,**  
 VOCAT, No. 95 rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

**J. S. BRODERICK,**  
 VOCAT, maison Morey, Carré Commercial, Sherbrooke, P. Q.

**J. LEONARD, LL. B.**  
 VOCAT, Bureau : maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

### La Banque Nationale

FONDÉE EN 1850.

Capital versé, - \$1,800,000  
 Réserve et surplus, 814,000

Une succursale sera ouverte à Paris, France, 7 Square de l'Opéra, le 1er septembre 1907.

Achats de traites, paiements télégraphiques, envois en espèces, crédits commerciaux, effectués au plus bas taux de change.

Informations fournies aux industriels et commerçants relativement aux marchés et débouchés propres aux produits canadiens.

Notre service honore de vous informer que notre Etablissement possède un service spécial, pour la réception des **VOYAGES ET PORTIFOLIOS DE LETTRES DE CREDIT**, Nous émettons des lettres de crédit CHIRURGICALES payables dans les principales villes LAHRES payables dans les principales villes canadiennes et étrangères. — SYSTÈME DE BANQUE CANADIEN — PAR DES DÉLÉGUÉS RETIENANT DANS L'EXPÉDITION DES TRANSACTIONS.

Nous sollicitons la visite des Canadiens à nos bureaux de Paris. Ils seront reçus avec cordialité et empressement.

Notre service d'attente, lecture et correspondance, est aménagé avec tout le confort désirable et offert par nos principaux journaux politiques et financiers du Canada. — Nos relevés, chaque jour, les notes des Bureaux canadiens et étrangères. — SYSTÈME DE BANQUE CANADIEN — PAR DES DÉLÉGUÉS RETIENANT DANS L'EXPÉDITION DES TRANSACTIONS.

**ARPENTEURS.**

### ARPENTEUR INGENIEUR-CIVIL

**JOSEPH O. C. MIGNAULT,**  
 (Membre de la Soc. Can. des Ingénieurs.)  
 Bureau : Maison McManamy, RUE SANBORN, SHERBROOKE.  
 Téléphone Bell.

**DR. J. O. ST. PIERRE,**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE, Maison Webster, 111 rue Wellington, au-dessus du magasin de tabac Kluck & Co. Téléphone Bell 410. Bureaux de bureau 9 & 12 s. H. 2 & 3 p. m., 7 & 9 p. m.

**DR. LUDGER FOREST**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE, Edifice Metropole rue King, Sherbrooke. BELL TELEPHONE No. 386.

**L. C. BACHAND, M. D.**  
 SPECIALISTE. Depuis 1899 a été en charge absolue du département de Veux, des Ombres, du Nez et de la Gorge à l'Hôpital du Sacré-Cœur, de Sherbrooke. Horaires de consultation : A l'hôpital, de 8 à 10 a. m., tous les jours excepté le dimanche. A son bureau, 11 rue Brock, de 10 à 12 h. et de 2 à 4 p. m.

**N. A. DUSSAULT, M. D.**  
 MALADIES DES YRUX, DES Ombres, du nez et de la gorge. — Heures de consultation tous les jours, le dimanche excepté, de midi à 4 h. P. M. Bureau, 28 rue Ste. Ursule, QUÉBEC.

**NOTAIRES.**

**J. R. TARTRE,**  
 NOTAIRE PUBLIC, commissaire de la Cour Supérieure pour le District de St. François, agent d'immobiliers, de prêts et d'assurances, Southtown, P. Q. Bureau à La Patrie, tous les jours.

**J. A. BEGIN | E. H. BEGIN**  
 NOTAIRES, AGENTS d'immobiliers et d'assurances. Emplacements et fermes à vendre. Argent à prêter sur hypothèque. Bureau, Windsor Mills, Que.

**MEDICINS.**

**J. A. C. ETHER, M. D.**  
 MÉDECIN CHIRURGIEN, Spécialité : Veux, Urinaires. Consultation : de 8 à 9 a. m., de 1 à 3 p. m., et de 6 à 8 p. m. Rés. 66 rue King, Sherbrooke, Que.

**J. A. DAROCH, M. D.**  
 SPECIALISTE, 49 rue King, Sherbrooke. Maladies des Yeux, des Ombres, du Nez et de la Gorge. Téléphones Bell et Peoples aux deux endroits.

**DR. J. O. ST. PIERRE,**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE, Maison Webster, 111 rue Wellington, au-dessus du magasin de tabac Kluck & Co. Téléphone Bell 410. Bureaux de bureau 9 & 12 s. H. 2 & 3 p. m., 7 & 9 p. m.

**DR. LUDGER FOREST**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE, Edifice Metropole rue King, Sherbrooke. BELL TELEPHONE No. 386.

**L. C. BACHAND, M. D.**  
 SPECIALISTE. Depuis 1899 a été en charge absolue du département de Veux, des Ombres, du Nez et de la Gorge à l'Hôpital du Sacré-Cœur, de Sherbrooke. Horaires de consultation : A l'hôpital, de 8 à 10 a. m., tous les jours excepté le dimanche. A son bureau, 11 rue Brock, de 10 à 12 h. et de 2 à 4 p. m.

**N. A. DUSSAULT, M. D.**  
 MALADIES DES YRUX, DES Ombres, du nez et de la gorge. — Heures de consultation tous les jours, le dimanche excepté, de midi à 4 h. P. M. Bureau, 28 rue Ste. Ursule, QUÉBEC.

**E. J. PAGE**  
 Relieur et Fabricant de Livres de Bureaux.  
 104-106 RUE WELLINGTON.

**PRESCRIPTIONS DES MÉDECINS.**

La préparation des Prescriptions des Médecins constitue une spécialité importante de notre Pharmacie.

Nous garantissons l'exactitude de nos préparations, la pureté des drogues et produits chimiques employés et le meilleur marché possible.

Les milliers de Prescriptions que nous avons déjà remplies à la satisfaction de nos clients sont aussi une garantie pour le public.

Attent'on spéciale aux commandes reçues par maille ou par téléphone. Marchandises livrées à domicile.

### PHARMACIE CHAGNON

Maison Fletcher. Phone 493. Sherbrooke.

### TOBIN MANUFACTURING CO.

BROMPTONVILLE.

Commerçants en gros et en détail de Bois de Charpente, Bois Embouté et Blanchi, Lattes, Clapboard, Bardeaux, Bois de Boîtes à Fromage, Etc., Etc.

Manufacturiers de Portes, Châssis, Pierrennes, Moulures et de toute sorte de bois nécessaire pour finir l'intérieur des bâtisses.

**Spécialité : BOIS DE PIANO EN MERISIER**  
 DEMANDEZ NOS PRIX.

### Avez-vous vu nos Magnifiques Articles de Japon et de Chine.

Consistent en Assiettes à Fruits, Saladiers, Tasses, Coupes et Bols roses, Sauciers, Plats à confiseries ou pâtisseries, Plateaux pour céleri, Tas-es à thé ou chocolat, Vases, Pots à cacao, Bassins à noix, Récipients à cheveux, Epingles à chapeaux, etc.

Venez voir et faites nous une visite, même quand vous n'achetez pas ; tout cela mérite d'être vu, c'est sans pareil.

## STROUD

93 RUE WELLINGTON. TEL. BELL 404.

**ABONNEMENT :**  
 Un an, \$1.00, strictement payable d'avance sinon l'abonnement sera de \$1.50.  
 En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

**Le Progrès de l'Est**  
 27 SEPT. 1907.

### LA BANQUE NATIONALE A PARIS

La succursale parisienne de la Banque Nationale vient de s'ouvrir. Elle est coquettement installée au fond du square de l'Opéra, et, dès qu'on arrive par la rue Boudreau, les écussons du Canada et de Québec frappent les regards.

Dans les bureaux se trouvent M. Lavoie, inspecteur, M. Robert, gérant, et M. Sauley, attaché spécial. M. Lavoie fils est installé à la caisse.

Tout le mobilier, tout le matériel sont canadiens ; et les boisières même sont en chêne canadien.

La petite curiosité du lieu, c'est une "chambre forte", c'est-à-dire une chambre aménagée et close comme un coffre-fort.

Tous les Canadiens de passage à Paris s'y rencontreront désormais, dans la salle de correspondance, gracieusement mise à leur disposition.

La Banque Nationale vient de lancer à trois cent mille exemplaires une circulaire très pratiquement rédigée qui ne manquera pas d'attirer l'attention bienveillante du public français.

### L'IMMIGRATION

Il est arrivé au Canada, durant les quatre premiers mois de l'année, du mois d'avril au mois de juillet inclusivement, 153,696 immigrants contre 116,392 pour la période correspondante de l'année antérieure.

Il en est venu 126,458 par les ports océaniques, soit une augmentation de 45 pour cent.

L'immigration venue des Etats Unis durant les quatre mois plus haut désignés, a été de 27,236, soit une diminution de 8 pour cent sur les chiffres de l'an passé.

Durant le mois de juillet, 25,649 immigrants sont arrivés au Canada.

Quant à l'immigration orientale, dont il est si fortement question en ce moment, il est intéressant de savoir que durant les sept dernières années écoulées, d'après les chiffres fournis par le service de l'immigration, il est venu au Canada, un total de 12,229 personnes, dont 8,682 Japonais, 641 Chinois et 2,906 Hindous.

Le recensement de 1901 donne, comme habitant le Canada, les chiffres de 16,375 Chinois et 3,612 Japonais. La population orientale actuellement au Canada est évaluée à environ 30,000 habitants.

Pour les cinq années qui ont précédé 1905, il n'y eut pour ainsi dire aucune immigration orientale, car en cette période de 5 années, 9 Chinois seulement, sans aucun Japonais ni Hindou figurent sur les tables d'immigration.

L'affluence dont se plaint la Colombie Anglaise s'est produite durant les 30 derniers mois écoulés. Pendant ce laps de temps, il est débarqué 614 Chinois, 6,406 Japonais et 2,474 Hindous, formant un total de 9,494. Le chiffre total des Japonais actuellement dans le pays est d'environ 10,000, ce qui n'est pas suffisant pour porter une atteinte sérieuse à la situation du travail dans l'Ouest. Mais la proportion croissante de cette immigration a occasionné la récente protestation.

On compte que depuis quelques semaines, des milliers de Japonais et de Chinois sont débarqués à Vancouver.

Tout indique que le gouvernement fédéral réussira à conclure avec le Japon des arrangements nouveaux limitant l'immigration jaune à un chiffre très restreint.

### LA VIE INTENSE

La nature veut avoir ses dédommagements. Nos corps fatigués et nos nerfs ont besoin de repos. Le plus longtemps vous retarderez, le plus cher vous paierez. Avant qu'il ne soit trop tard essayez l'effet tonique des Sources d'eau minérale, la "St Catherine Well", pour les troubles nerveux, le rhumatisme et autres affections semblables. Elles font appel à tous ceux qui désirent une convalescence rapide.

Ecrire à J. Quinlan, agent des passagers pour le district, chemin de fer du Grand Tronc, Station Bonaventure, Montréal, pour un livre illustré à ce sujet.

### Horrible Découverte dans un Cimetière de Lorraine

Au cimetière de Kausen, en Lorraine, le fossoyeur était en train de creuser une tombe, quand il entendit dans le voisinage, un bruit mystérieux. Il s'approcha du lieu d'où venait ce bruit, et quelle ne fut pas son effroi lorsqu'il constata que des appels sortaient d'une tombe nouvellement creusée, et où on avait, ces jours-ci, enterré un corps.

Le fossoyeur courut en toute hâte chez le curé de l'endroit et lui confia le fait. Le curé se rendit avec le bourgmestre sur les lieux.

La tombe fut ouverte et l'on put constater que le malheureux avait été enterré vivant. En effet, des morsures et du sang qui couvraient son corps, on a conclu qu'il était réveillé de sa léthargie et qu'il essaya de sortir de son cercueil. Mais il n'y parvint pas et mourut peu après, étouffé dans sa tombe.

### SINGULIÈRE HISTOIRE

A Chicago, une affaire peu banale est actuellement aux mains du juge Cleland. Il s'agit de Tillis Tolan, une jeune fille de 22 ans, fiancée à l'organiste de l'église méthodiste. Elle fut appréhendée, il y a une semaine, dans un char, par John Klimoviz, qui l'accusa d'être sa femme et de l'avoir Miss Tolan appela la police et Klimoviz fut arrêté.

"Je n'ai jamais connu cet homme, avant qu'il ne se dise mon époux," dit Miss Tolan à la police. Examiné par un médecin, Klimoviz a été reconnu sain d'esprit.

Elle est ma femme et si cela n'est pas, je veux passer le reste de mes jours en prison, répond Klimoviz. Il dit l'avoir épousée à Grand Rapids, avant venu quatre mois avec elle, après quoi elle s'enfuit. Il a produit une photographie qui semble représenter Miss Tolan.

### LA TERREUR D'UN VILLAGE

UNE VACHE QUI A AVALÉ DE LA DYNAMITE

A Lewistown, Connecticut, on a vu une vache à explosion, véritable magasin de dynamite. L'on peut voir dans un marais le cadavre d'une vache ; à côté est planté un poteau portant l'indication suivante, quelque peu paradoxale : "Eviter tout heurt, cela ferait explosion."

Albert Scofield est en train de faire sauter des rochers à la dynamite dans sa ferme de Lewistown. Le matin, en arrivant dans un champ, il put apercevoir une de ses vaches en train d'avaloir deux bâtons de dynamite qu'il avait laissés là pendant la nuit.

Le papier grasseux enveloppant l'explosif avait tanté la vache, mais à peine l'eut-elle avalé qu'elle fut prise d'une indigestion subite, se mit à courir, sautant les barrières et parcourant à toute vitesse les rues du village, bouillant de douleur. Scofield la suivait à une distance respectable, criant aux habitants : "Ne l'arrêtez pas, elle a absorbé de la dynamite, elle va faire explosion si elle s'arrête brusquement."

Un conseil de guerre fut tenu. J. Simpson, le meilleur tireur de Lewistown, s'armant d'une solide carabine,

### CASTORIA.

La Santé Que Vous Avez Toujours Achetée

Par la Signature de *Chas. H. Fletcher*

Miss Tolan s'est présentée à la Cour, accompagnée de son père, sa mère, et du pasteur de son église, le Rév. M. Erickson. Klimoviz avait avec lui sa belle-mère, Mme Zemales, prétendue mère de Miss Tolan et sa belle-sœur, Mlle Zemales, sa prétendue sœur.

Lorsque Miss Zemales vit Miss Tolan, elle se jeta dans ses bras ; mais Miss Tolan la repoussa en disant : "Jamais je ne vous ai connue de ma vie" et comme Mme Zemales intervenait, Miss Tolan leur lança à la tête : "Vous êtes tous des fous".

A nouveau, Klimoviz affirma qu'il avait épousé cette jeune fille, à Grand Rapids, qu'elle était sa femme, et qu'il y avait juste un an qu'elle s'était enfuie. Mme Zemales témoigna que Miss Tolan était sa fille et Miss Zemales sa sœur et l'épouse de Klimoviz.

"Elle a une tache dans le dos," dit Miss Zemales. Miss Tolan refusa d'être examinée.

"Vous êtes ma sœur et vous refusez de montrer cela" dit Miss Zemales à Miss Tolan. Joseph Klimoviz, frère du défendeur, atteste que Miss Tolan est sa belle-sœur.

M. et Mme Oscar Tolan, se donnant comme père et mère de la jeune fille, disent qu'elle est née au Michigan et qu'ils vinrent avec elle à Chicago, alors qu'elle était tout enfant. Elle n'a pas été mariée et n'a jamais été à Grand Rapids.

La photographie de la femme de Klimoviz ayant été présentée : C'est le portrait exact de Miss Tolan, dit le juge. Mais le pasteur Erickson dit qu'il connaît Miss Tolan depuis dix ans, qu'elle n'a pas été mariée, n'a jamais été à Grand Rapids et vient chaque samedi dans son église.

Le juge Cleland lève le bras et dit : "Ceci est trop fort pour moi. Klimoviz était de bonne foi lorsqu'il a abordé Miss Tolan, et je le décharge."

Pour les relations de parenté cela devra être solutionné en dehors de la cour.

### Cachets du Dr. Fred. Demers

CONTRE LE MAL DE TÊTE.

Ces cachets sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent en 5 minutes de tous maux de tête, migraines, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr. Fred. Demers" gravé sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt, 1387 rue St. Laurent, Montréal.

### Nouvelles du Canada.

**Demandes de L'Inimint Minard et d'un prenes pas d'astre.**

Le Dr. Sheard, médecin de la ville, dit que l'eau de Toronto est très mauvaise et insalubre. Malheureusement, il n'y a pas qu'à Toronto.

L'ingénieur consultant du Transcontinental National Pacific dit que la section comprise entre Winnipeg et Saskatoon sera complètement terminée avant la fin de l'année 1907.

La transmission des dépêches par télégraphie sans fil du Canada à l'Irlande sera un fait accompli sous peu, a affirmé M. Marconi ces jours derniers à Sydney, N.E., où il surveille l'installation d'un appareil complètement terminé avant la fin de l'année 1907.

Le L'Inimint Minard est l'ami des bûcherons.

Le procureur-général de la province d'Ontario prépare, dit-on, un nouveau loi qui fera passer sur la tête dirigeante la responsabilité des imprudences et des négligences dans les cas d'accidents de chemin de fer. On pourrait bien ajuster les autres cas.

Les compagnies de navigation se font la guerre : le peuple recueillera les débris. On ira bientôt en Europe pour une somme relativement à portée de bien des bourses. Et peut être même les compagnies finiront-elles, pour avoir plus de voyageurs, par les payer.

Dans une requête que des habitants de la Colombie Britannique se proposent d'envoyer à Sir Wilfrid Laurier, pour demander l'exclusion des orientaux, les signataires disent qu'il y a dans leur province 30,000 orientaux. Il y a des gens qui affectionnent les gros chiffres. Dans la guerre américaine !

### Sirop du Dr Fred J. Demers pour les Enfants

Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. En vente partout. Dépôt, 1387 rue Saint Laurent, Montréal.

### Nouvelles des Etats-Unis.

**Le L'Inimint Minard est employé par les médecins.**

Le dernier recensement statistique démontre, y compris l'Alaska et les Colonies, une population totale en 1906 de 93,122,200 âmes.

De 1887 à 1907 il y a eu 70 divorces par 100,000 habitants. Et ça continue à s'accroître, car les demandes de divorce arrivent par nombre.

Les Etats-Unis n'ont jamais songé à lâcher les Philippines et l'amiral Dewey quand il p. s. la nécessité de les garder plaide une cause gracieuse d'avance. Enlevant le Japon pourrait bien aussi lui, le voler, sans indemnité.

Gardez le L'Inimint Minard dans votre maison.

—L'une des nombreuses causes de son montant de divorces dans la république vaine, c'est que la femme ne pense plus que le mariage est sa vocation en ce monde ; les sports, les plaisirs, voilà sa vie. Et pourquoi se gênerait-elle ?

—Le président Roosevelt n'aime pas que l'on parle de divorces avant qu'il les ait prononcés et à l'avenir il s'en fournira des copies à l'avance qu'aux associations régulières de la presse. Eh bien, il a raison, car quand il orie, il n'est plus en.

—Pour les huit premiers mois de l'année financière, le commerce extérieur des Etats-Unis accuse un excédent de \$250,000,000 sur celui de la période correspondante de 1906. E. dans ces 250 millions de piastres le Canada en fournit à lui tout seul 124 millions. Hein, malin les Américains !

### Vin St-Michel

purifié le sang.

Souffrez-vous des cors? Si vous souffrez, procurez-vous une bouteille de la Cure des Cors de Halloway. Il n'est pas connu qu'il ait jamais manqué de guérir. 14

## Le Progrès de l'Est

SHERBROOKE, 27 SEPT.

### Bulletin du Jour

#### CANADA

—A St. Sauveur de Québec, Joseph Bonenfant âgé de 12 ans, s'est fait crever un œil en jouant. Il se repose sur une pierre en pleine figure. L'œil est bien perdu.

—La dernière excursion au Lac St. Jean est partie le 26 septembre. C'est encore un grand succès. Le royaume du Lac St. Jean et Saguenay est si intéressant à visiter.

—La semaine dernière, il y a eu dans la région du Lac St. Jean de fortes gelées qui ont fait un tort considérable à l'avoine et à l'orge qui n'étaient pas encore mûres. La récolte sera donc probablement très faible.

—L'enquête du coroner sur la collision de Vaudeville, Clarence Howell, serrurier, Cyrus Stata, télégraphiste, St. Dominique, M. Le Loyd Shatt, télégraphiste, a eu lieu, ont été tenus criminellement responsables et ont été arrêtés.

—Un des doyens du clergé canadien vient de mourir dans la personne de M. l'abbé Jean-Baptiste Blanchet, chanoine, archevêque de Québec, résident du curé M. Yvon. M. le chanoine Blanchet naquit le 12 mars 1827, à St-Jean-Port-Joli.

—Un accident fatal s'est produit à Normand, sur le Pacifique Canadien, alors qu'une voiture occupée par deux jeunes gens, Otto Olsen et H. Dalziel, a été frappée par une locomotive. Les deux jeunes gens ont été tués sur le champ.

—Le Dr J. L. Peppard, du Grand Village, et M. Samuel Lindsey, de Londonderry, N. E., sont morts samedi, tous deux empoisonnés. Ils avaient pris du poison de fruit, mais par erreur, ils avalèrent de la strychnine. Ils sont morts quelques heures après.

—A Rimouki, jeudi dernier, la population a célébré avec grandes réjouissances, dans la cathédrale, toute paroisse de drapier et bananiers, les noces d'or sacerdotales de M. l'abbé P. T. Saucier, chanoine et curé de St. Germain de Rimouki. Ad multos annos!

—A Hopewell, N. B., Thos. F. Collins, a été trouvé coupable de meurtre de Miss Mary McManley, résidente du curé M. Auley, le frère de la victime, à N.W. Ireland, en 1906. C'est son troisième procès. Le juge l'a condamné immédiatement à être pendu le 15 novembre.

—De nouveaux détails indiquent que 16 personnes et probablement 24 ont perdu la vie le long de la côte de Terrebonne, pendant l'ouragan de jeudi dernier. 75 bateaux de pêche ont été détruits et de grands dégâts causés aux quais. Les pertes sont estimées à un quart de million de dollars.

—Dimanche avait lieu pour la première fois, à cette date, à Montréal, la fête des morts. Sa Grandeur Mgr Bruchési présidait. Le R. P. Roadot, dominicain, fit le sermon en français et le R. P. Ethelbert, franciscain, donna le sermon en anglais. On estime qu'il y avait pas moins de trente mille personnes au cimetière.

#### STATISTIQUES

—Dimanche 29 septembre, est l'anniversaire du protectorat américain à Cuba! Déjà un an!

—Il a négligé mercredi dans la région du Lac Supérieur. De fortes gélées ont été ressenties ailleurs.

—On annonce de Bridgeport, Conn., la mort de T. W. Downer, ancien consul des Etats-Unis à Québec.

—Pour élargir ses trois enfants, commençaient à arriver à Buffalo, il faut vraiment qu'une mère soit archi folle.

—Le R. P. Bernard Cloutier, Rédemptoriste, est décédé onze jours derniers à Boston. Le défunt n'était âgé que de 45 ans; il a succombé à une maladie de cœur.

—Le docteur Léonidas, Nébrok, à la convention républicaine de Williams, Taft, assistant secrétaire de la guerre, a été choisi comme candidat à la Présidence des Etats-Unis.

—Pauvre San Francisco! En ce moment, c'est le peste qui l'épouvante. L'hôpital a constaté, en la semaine écoulée, 49 cas, dont 24 décès; le reste est sous contrôle et suspicion.

—Un homme et sa femme se sont suicidés à New York parce que, depuis la mort de leur fils ils ne trouvaient aucune joie dans la vie. L'homme descend et ne remonte au taot dire jamais.

—Le professeur Wilbur O. Atwater, de Middlebury, Conn., né à Jons town en 1864, et chef du département de chimie à l'Université Wesleyan, est décédé après une courte maladie. Ses expériences sur le colorimètre sont restées célèbres.

—A Nagsau, Mich., par suite de la chute d'une bande de 775 pieds dans le puits de la mine de la Jones and Laughlin Steel Coy, d'une cage dans laquelle se trouvaient plusieurs ouvriers. Il d'entre eux ont été tués sur le coup et sept mortellement blessés.

—Une dépêche de Nishua, N. H. annonce la mort de Mlle Alberta Jaron. C'est la vingt-huitième victime du désastre de West Canaan. N. H. Mlle Jaron revenait du Canada accompagnée de sa sœur Jeanne, qui fut blessée dans la même catastrophe, mais qui est en bonne voie de guérison.

#### VIEUX PAYS

—Angelo Sarto, frère de St. Sabinet Pie X, est décédé, à Anzio, près de Rome. Le défunt était employé au bureau de poste et, avant son entrée dans l'administration, était épicier, à Anzio.

—A Paris, une fatale collision s'est produite entre l'auto de Gaston Dreyfus, un sportsman connu, et l'auto de Gabriel Gales, un riche américain. Le chauffeur américain a été sérieusement blessé.

—Le prochain consistoire aura lieu au milieu de novembre ou au milieu de décembre. On ne croit pas qu'aucun cardinal étranger soit créé, mais qu'on prélate italien sera nommé évêque de Brindisi.

—Le train de nuit, portant les passagers de Paris à Chartreuse, qui devaient embarquer à bord du steamer Adriatic, de la ligne White Star, a été téléscopé, dans le tunnel de Bréval. Vingt personnes ont été blessées.

—Des secousses de tremblement de terre, survenues pendant 7,000 milles, ont été ressenties durant huit heures et demie, à Laybach, en Autriche et à Malaga, en Espagne, dans la journée de mardi dernier. De nombreuses pertes de vie et des dommages considérables aux propriétés ont été causés.

—La princesse Louise Marie Antoinette d'Autriche-Toscane, âgée de 37 ans, femme divorcée en 1903 de Frédéric Auguste III roi de Saxe, mère de six enfants, et actuellement comtesse de Montgiscard, vient de se marier civilement, à Londres, le 23 septembre, avec le signor Toselli, maître de musique. Combien est triste et honteuse une telle vie d'une illustre personnalité!

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—Sept ouvriers et une jeune fille ont été mis à mort, à Loza, en Pologne, sans avoir subi de procès. Ces malheureux étaient accusés d'avoir participé au meurtre de Marcus Silberstein, riche propriétaire d'une manufacture.

—La fête du Statut, en Italie, au 20 septembre, anniversaire de la prise de Rome, s'est très bien passée, on a manifesté par tout avec calme. Le gouvernement, aussi, avait assigné tous les soldats, armes chargées au bras, et les Italiens désaient se faire tuer.

—Alfred Dreyfus, l'ancien capitaine d'artillerie, qui avait été condamné à l'empri sonnement à l'île du Diable, sous l'accusation de trahison, et qui avait été jugé non-coupable, il a quelques années, et nommé commandant, vient de se retirer de l'armée. Le motif de la retraite de Dreyfus est son mauvais état de santé.

### BOHOS DU JOUR

—Il est à peu près certain maintenant que la rentrée des chambres fédérales aura lieu le 14 novembre prochain.

—Les Honorables ministres Fielding et Brodeur s'embarquent aujourd'hui à Liverpool, pour revenir au Canada.

—L'hon. juge F. X. Langelier de Québec, et le Lieut.-gouverneur Clark, de Toronto, ont été créés chevaliers du Royaume Uni.

—M. J. Cooke, C. R., vient d'être nommé régulateur pour la division ouest de Montréal, en remplacement de M. Watts, décédé récemment.

—Des politiciens de sang froid disent que le mouvement Bourassa devient de plus en plus du Boulangisme tout pur, toujours — avant Constant.

—Un juge, à Toronto, a déclaré que s'il fallait prêter attention aux arguments des avocats, jamais il ne pourrait rendre de jugement. Ce n'est pas flatteur.

—Les élections partielles dans les divisions électorales de London, Northumberland et Wellington, Nord, Ont., pour la Chambre des Communes, auront probablement lieu le 24 octobre.

—Un cablegramme du Secrétaire général des Colonies de Londres au Gouverneur Général du Canada, remercie les Canadiens au nom de l'Angleterre pour la brillante réception faite au prince japonais Fus himi.

—Le commerce extérieur du Canada est beaucoup plus considérable que celui du Japon. Pourtant, la population de l'empire du Mikado dépasse celle du Canada.

—S. M. le Roi a permis à MM. Wm Hutchison et Ch. H. Catelli, de Montréal, d'accepter et porter la décoration d'officier de la couronne d'Italie à eux conférée en qualité de commissaires canadiens à l'Exposition internationale de Milan, en 1906.

—Un sincère enthousiasme a marqué la visite des honorables MM. Gouin et Targeon, à Longueuil, dimanche. En effet, répondant à l'appel de leur député, plus de huit mille personnes du comté de Chambly et leurs amis de Montréal, sont allés acclamer à Longueuil les distingués visiteurs.

—L'hon. Adélard Turgeon et l'hon. S. N. Parent ont intenté une action en dommages de \$400, pour libelle, le premier contre La Cie de publication du Nationaliste, de Montréal et le deuxième contre MM. René Leduc, F. X. Jules Dorion et Jacques Edouard Plamondon, de la Libre Parole.

—Environ 5,000 personnes assistaient dimanche à l'assemblée Bourassa, à Irberville. Le député de Labelle était accompagné de M. N. K. Lafamme, C. R., de M. H. Riville, et de M. Ernest Tétraut, avocat, et de M. M. Olivier Asselin et Jules Fournier. M. Joseph Lavoie, maire d'Irberville, fut nommé président de l'assemblée.

—Le commerce du Canada continue d'augmenter prodigieusement. Pour les douze mois de l'année finissant le 1er août, le commerce canadien se chiffra à \$634,627,345, une augmentation de \$78,500,000 sur la même période de l'année précédente. Les importations ont été de \$395,000,000, soit un gain de \$69,000,000; et les exportations de \$269,000,000, soit un gain de \$9,000,000. Les douanes ont rapporté \$57,000,000, soit un gain de \$7,000,000.

—La 96ème réunion annuelle des Manufacturiers Canadiens s'est tenue à Toronto à partir du 24 septembre. La province de Québec y était représentée par un grand nombre de membres et par son président, M. J. D. Rolland. Le 26 septembre, grand banquet auquel assistaient Sir Wilfrid Laurier et l'hon. Whitney. Des questions commerciales et industrielles très importantes étaient à l'ordre du jour. En séance finale, M. Rolland a été réélu président, par acclamation.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

—A Montréal, à l'assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Que le Conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières, désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son entourage et le programme qu'ils représentent. Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires; Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa, dans l'élection de la division St. Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur.

qui peuvent faire exception on extension momentanée; et ce n'est pas le cas ici.

Une autre anomalie incontestable, et d'ailleurs contraire aux termes formels de la loi, est celle qu'à l'avenir toute lettre mise à la poste, pour la ville même, à une adresse qui a sa boîte postale, devrait être affranchie à deux centimes, et non plus à un centime.

Non liquet! Quousque tandem? Aussi, ces questions-là ne sont pas closes, et nous y reviendrons.

Conseil de Ville

Une réunion spéciale du conseil municipal de la cité a été tenue, mardi soir, sous la présidence de l'échevin McCrean, en l'absence du maire et du procureur.

Etaient présents, les échevins Denault, McManamy, Thompson, Braut, Olivier et Armitage.

La résolution des directeurs de la S. P. L. & H. Co., en réponse à l'offre de \$260,000 de la cité et demandant un chiffre de \$270,000 est lue et renvoyée aux archives.

Il l'échevin Armitage, secondé par l'échevin Denault, fait motion que les membres de ce conseil expriment leurs sincères regrets à l'occasion du sérieux accident arrivé à M. le maire Fairwell, magistrat en chef de la cité, et l'espérance d'un prompt rétablissement.

Cette motion est adoptée et le secrétaire est invité d'en envoyer une copie au Maire.

III. L'échevin Olivier présente une pétition des contribuables du quartier rue Klug et D-pot, demandant qu'un règlement soit passé pour prohiber les affils de



